



Déclaration intersyndicale départementale sur les réseaux d'écoles du socle

Les organisations syndicales SUD éducation35, SNUDI-FO 35, CGT Educ'action 35, SE Unsa 35, SNUipp-FSU 35, SGEN CFDT 35 alertent les personnels sur la mise en place opaque des réseaux d'écoles du socle qui imposeraient une nouvelle gouvernance académique.

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté un amendement au Projet de Loi pour l'Ecole de la Confiance créant des "établissements publics des savoirs fondamentaux" pour regrouper des classes primaires et le collège. Cela confirme nos inquiétudes dans l'académie.

Cela aurait des conséquences énormes sur le pilotage pédagogique et la gestion des ressources humaines de proximité.

Ce management vertical et centralisé serait complètement déconnecté du terrain et s'appuierait sur de nouveaux outils (document d'auto positionnement des écoles, évaluations nationales...) pour élaborer des projets d'école du socle et des contrats d'objectifs.

L'intersyndicale exige :

- que Madame la Rectrice présente précisément et de manière documentée aux organisations syndicales lors du prochain CTA le projet de gouvernance académique,
- le maintien des modes de gestion actuels des personnels (mouvement, carrière...), garants d'une vraie proximité et de l'égalité de traitement,
- le maintien des DSDEN et de leurs prérogatives ainsi que des circonscriptions du premier degré.

L'intersyndicale appelle les collègues :

- à ne pas faire remonter le document d'auto positionnement des écoles,
- à ne pas se rendre, hors convocation et hors des 108 heures, aux réunions organisées par les IEN sur ce sujet,
- A participer aux RIS intersyndicales et à remplir l'enquête intersyndicale « Réseaux d'écoles du socle ».

Participez aux réunions d'information syndicale :

- Mardi 5 mars 2019 à 12h30 à l'école élémentaire Liberté à Rennes
- Jeudi 7 mars 2019 à 17h à l'école Marie Curie à Redon